



Métropole Nice Côte d'Azur

Mieux identifier les territoires en difficulté

Nicolas Chauvot, Jacques Pougard, Insee

La politique de la ville a pour but de revaloriser les quartiers urbains les plus marqués par les difficultés économiques et sociales, afin de réduire les inégalités sociales entre territoires. Sur la métropole Nice Côte d'Azur (NCA), 17 périmètres prioritaires d'intervention relèvent actuellement d'un Contrat urbain de cohésion sociale (Cucs). Ils sont localisés sur sept communes et se situent principalement sur la partie littorale de NCA. Environ 170 000 habitants vivent dans ces quartiers prioritaires, soit près d'un tiers de la population de la métropole. Ces territoires d'intervention figurent le plus souvent parmi les zones aux revenus les plus faibles de la métropole. Parfois, les « poches » de précarité se diffusent, comme autour des quartiers de Nice Est, de l'Ariane, de Trachel ou de Saint-Augustin.

Une réforme de la géographie portée par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine est engagée en 2014. Cette réforme va réduire le nombre de quartiers prioritaires. La compétence Politique de la Ville étant inscrite dans la loi du 16 décembre 2010 pour les métropoles, Nice Côte d'Azur a voulu se doter, en complément, d'une cartographie qui s'appuie sur une nouvelle représentation du territoire : le carroyage (*encadré*). Elle permet de mettre en évidence les concentrations de pauvreté avec une grande finesse géographique. Les profils des personnes qui vivent dans ces zones sont également analysés. Ainsi sont repérés les zones à enjeux concernées par la précarité monétaire ou sociale, ainsi que par d'autres problématiques qui peuvent impacter la jeunesse. Ces représentations permettront d'orienter les moyens au plus près des besoins et d'élaborer un projet de cohésion sociale à l'échelle de la métropole, tenant compte de la diversité des difficultés sociales.

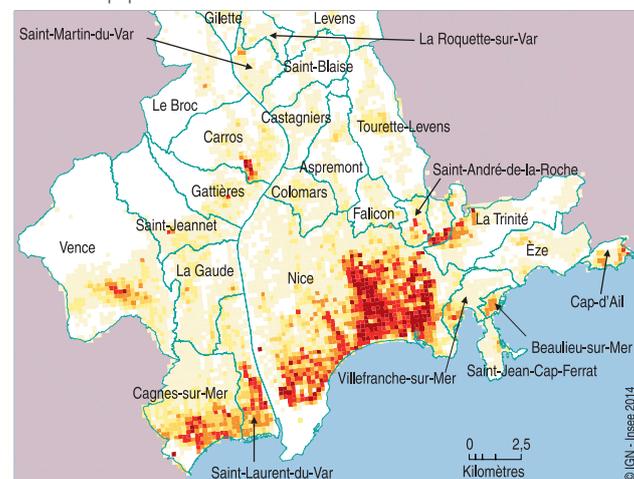
Les personnes aux revenus les plus faibles de la métropole de Nice Côte d'Azur vivent dans les zones les plus denses du territoire. Dans certains de ces espaces cohabitent à la fois des étudiants, des ménages modestes et des personnes âgées.

Les familles monoparentales et les personnes au chômage habitent plus particulièrement à l'ouest de Cagnes-sur-Mer et de Nice, ainsi qu'à l'est de Nice, en bordure de la Trinité et de Saint-André de la Roche. Dans ces quartiers, le parc social est fortement représenté. À l'inverse, une forte proportion de chômeurs réside dans les quartiers du littoral de Nice, alors que le parc social y est peu développé.

Les personnes de 60 ans ou plus sont surreprésentées sur le littoral de Cagnes-sur-Mer, de Nice et les communes de Beauvieu, Villefranche-sur-Mer et Saint-Jean-Cap-Ferrat. Enfin, lorsqu'ils bénéficient d'une bonne situation professionnelle,

1 La population de NCA est concentrée le long du littoral

Densité de population estimée en 2011



Nombre d'habitants au km²



Source : Insee, RFL 2011

Politique de la ville - Une nouvelle géographie prioritaire fin 2014

La politique de la ville prévoit une intervention publique adaptée au périmètre d'action appelé « géographie prioritaire ». Depuis 2007, ces actions s'inscrivent dans des Contrats urbains de cohésion sociale (Cucs) signés notamment par l'État et les collectivités territoriales. Par ailleurs, d'autres dispositifs coexistent et se superposent fréquemment sur la métropole de Nice Côte d'Azur : les Zones Urbaines Sensibles, les Zones de Rénovation Urbaines et les Zones Franches.

Une nouvelle géographie portée par la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine vise à concentrer les interventions publiques sur 1 300 quartiers. L'identification des nouveaux quartiers prioritaires se base sur la localisation de zones pour lesquelles le revenu fiscal médian est inférieur à un seuil de pauvreté. Cette nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville devrait être adoptée à la fin de l'année 2014. Elle s'appuie sur l'utilisation d'une nouvelle méthode d'analyse et de représentation du territoire : le carroyage.

Retrouvez le dossier cartographique complet sur www.insee.fr

les ménages s'éloignent des villes centres, à la recherche d'un habitat individuel moins dense. Ces mouvements migratoires contribuent à renforcer une ségrégation résidentielle entre les quartiers aisés à faible densité et les centres anciens, où le marché immobilier est moins tendu. ■

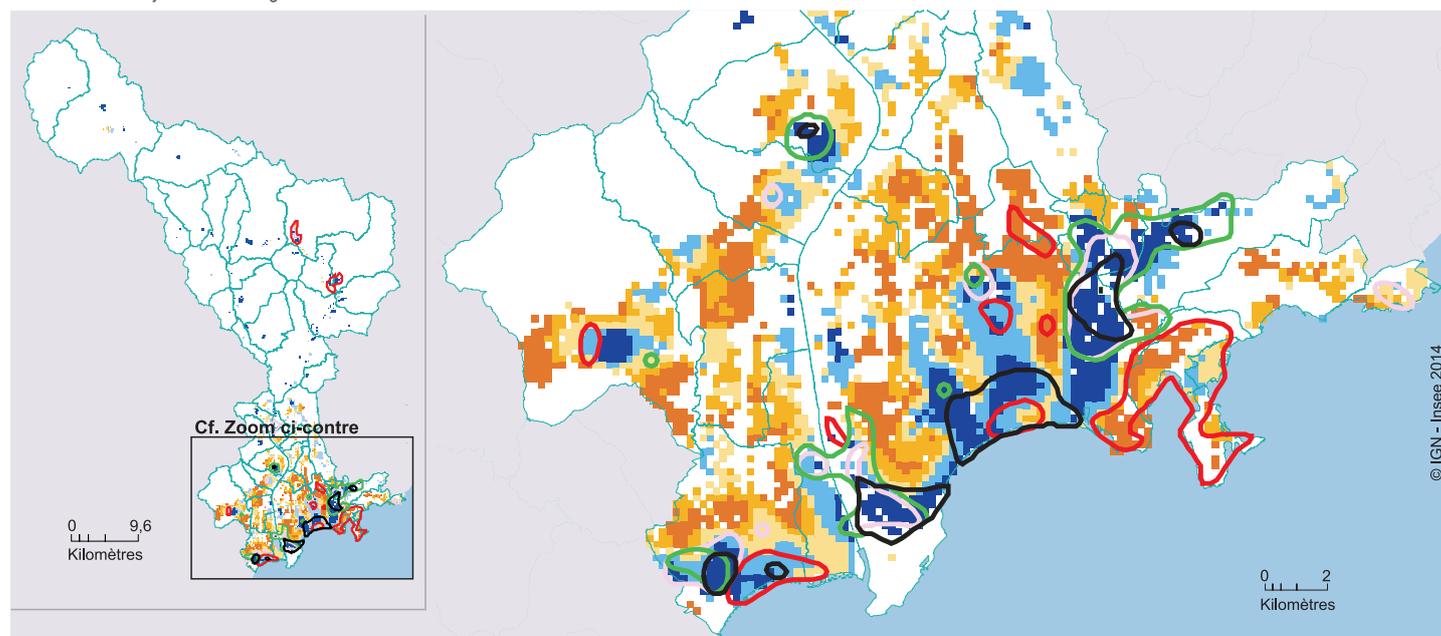
Méthode

Le carroyage, un outil d'analyse du territoire.

L'Insee a développé une méthode permettant de cartographier les caractéristiques de la population selon une technique de carroyage. La zone d'étude est ainsi découpée selon un maillage composé de carreaux de 200 ou 300 mètres de côté. Cette technique présente de nombreux avantages : elle s'affranchit de tout découpage administratif et offre une finesse géographique adaptée à l'analyse de la ville. Afin de respecter le secret statistique, on cartographie avec cette technique soit des hiérarchies (ex : éventail des revenus), soit des écarts par rapport à la situation moyenne d'une zone plus vaste (une commune ou un ensemble de plusieurs communes). Ainsi on peut identifier des quartiers où une caractéristique est sensiblement plus fréquente qu'ailleurs (surreprésentation) ou moins fréquente qu'ailleurs (sous-représentation). Ex : surreprésentation de personnes au chômage, de familles monoparentales, etc. Ces classements sont relatifs, l'affectation d'un carreau à une classe dépend de son rang dans la distribution statistique de la zone de référence utilisée. Dans le dossier cartographique complet, des hiérarchies et des écarts à la moyenne ont été établis en utilisant la métropole Nice Côte d'Azur, la France métropolitaine ou l'unité urbaine de Nice comme références.

2 Les revenus les plus faibles se situent sur le littoral de la métropole Nice Côte d'Azur ou à l'est de Nice

Revenu fiscal moyen des ménages en 2011



Revenu fiscal moyen en 2011 (par unité de consommation) :

Très élevé Élevé Moyen Faible Très faible

Surreprésentation :

de chômeurs de logements HLM de 60 ans ou plus de familles monoparentales

Source : Insee, RFL 2011, Recensement de la population 2009

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :

Patrick Redor

Rédacteur en chef :

Claire Joutard

Crédits photos

CRT Côte d'Azur - Robert PALOMBA

N° ISSN : 2417-1417

© Insee - Métropole NCA 2014

Pour en savoir plus

- « Métropole Nice Côte d'Azur : une croissance démographique à retrouver », *Insee Analyses Paca* n° 7, novembre 2014
- « Quartiers prioritaires : des situations de précarité plus hétérogènes qu'en France métropolitaine », *Analyse* n° 24, décembre 2012
- « Politique de la ville dans les Alpes-Maritimes : une nouvelle approche cartographique de la précarité », *Analyse* n° 10, juillet 2011

